



Renseignements

Auprès de **Léa CELLIER**  
doctorante en droit public à l'Université de Tours

[lea.cellier@univ-tours.fr](mailto:lea.cellier@univ-tours.fr)



# Année thématique IRJI 2025 « L'interruption volontaire de grossesse »



Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire  
François-Rabelais (UR 7496)

Axe « Normes et Institutions en Europe »

en partenariat avec Hémisphère Droit

(Association des doctorants et jeunes docteurs en Droit de l'Université de Tours)

Ateliers doctoraux

## L'IVG ENTRE PROGRÈS ET RÉGRESSION.

Regards croisés à l'occasion du Cinquantenaire de la Loi Veil

### PROGRAMME

Sous la direction de Léa CELLIER (Doctorante à l'Université de Tours),

Antonin CRINON (Docteur en droit de l'Université de Tours)

et Edward MILON (Doctorant à l'Université de Tours)

Supervision scientifique : Sébastien ROLAND

Faculté de droit, économie &  
sciences sociales de Tours

Bâtiment B - Amphi E

50 avenue Jean Portalis

37200 Tours



MERCREDI  
**23** avril  
2025  
9h30-17h30

# L'IVG ENTRE PROGRÈS ET RÉGRESSION.

*Regards croisés à l'occasion du Cinquantenaire de la Loi Veil*

Ateliers doctoraux organisés par l'Axe

« Normes et institutions en Europe »

de l'Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire (IRJI) François-Rabelais UR 7496

en partenariat avec

**Hémisphère Droit**

(Association des doctorants et jeunes docteurs en Droit de l'Université de Tours)

dans le cadre de

**l'Année Thématique IRJI 2025 « L'interruption volontaire de grossesse »**

**9h15 - Arrivée des participants et auditeurs**

**9h30 - Accueil**

**Nicolas CAYROL** et **Corinne MANSON**, Directeurs de l'IRJI François-Rabelais  
et

**Sébastien ROLAND**, Directeur de l'Axe « Normes et Institutions en Europe »

**9h45 - Propos introductifs**

**Léa CELLIER**, doctorante en droit public, **Antonin CRINON**, docteur en droit public  
et **Edward MILON**, doctorant en droit public à l'Université de Tours

**10h15 - Pause**

**10h30 - Table ronde n°1**

**ANALYSE DES DISCOURS, REFLETS D'UNE TENSION PERMANENTE**

Présidence : **Sébastien ROLAND**,

Professeur de droit public à l'Université de Tours

**Anna TAMION**, docteure en droit public de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas,

« L'argumentaire anti-avortement des juristes conservateurs américains : entre incertitudes  
et contradictions »

**Killian DEVENEY**, doctorant en droit public à l'Université de Tours,

« L'IVG, de Paris à Oslo : Fluctuat nec mergitur ? »

**Olivia GALLOT**, doctorante en droit international à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas,

« Consensus ou dissensus ? La Déclaration de Genève sur la Promotion  
de la santé de la femme et le renforcement de la famille à l'épreuve du droit international »

**12h00 - Pause déjeuner**

**14h00 - Table ronde n°2**

**RECHERCHE DE L'ÉCHELON PERTINENT DE LA PROTECTION**

Présidence : **Marie-Laure GÉLY** et **Christine GUILLARD**,

Maîtres de conférences HDR en droit public à l'Université de Tours

**Marie SISSOKO-NOBLOT**, doctorante en droit public à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas,

« Dobbs : L'illusion démocratique du retour au peuple sur la question de l'avortement »

**Elsa BRANDT**, doctorante en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Nantes

« La reconnaissance d'un droit à l'avortement par les mécanismes régionaux de protection  
des droits de l'Homme ? – Étude comparative de la jurisprudence de la Cour Européenne  
des Droits de l'Homme et de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme. »

**Thomas ANDREU**, doctorant en droit public à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

« Les perspectives d'une protection du droit à l'IVG à l'échelle

de l'Union européenne : Possibilité et limites d'une articulation entre protection  
européenne d'un droit et préservation de la démocratie »

**15h30 - Pause**

**15h45 - Table ronde n°3**

**LES ENTRAVES PERSISTANTES DANS L'ACCÈS À L'IVG**

Présidence : **Farida ARHAB-GIRARDIN**,

Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Tours

**Cristina CALLEJON HERNANDEZ**, docteure en droit pénal de l'Université de Jaèn (Espagne),

« New regulations on abortion in Spain: progress or setback? »

**Simon HUTIN**, doctorant en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Tours,

« La clause de conscience spécifique à l'IVG : Privilège intolérable  
ou garantie indispensable ? »

**Clémence APPERT**, docteure en droit public de l'Université de Tours,

« L'accès à l'IVG pour les personnes vulnérables (mineures et majeures protégées) »

**17h15 - Propos conclusifs**

**Colombine MADELAINE**,

Maîtresse de conférences en droit public à l'Université de Tours